

PIECE N° 25 (Pièce reconstituée)

Audition d'Eric Mignot

Interrogatoire le mercredi 17 octobre 2007 à 10h20 par le gendarme LEMANCHEC.

Le gendarme demande dès son arrivée à Eric Mignot s'il sait pourquoi il est là.
Celui-ci répond « oui ».

Le gendarme ne lui lit pas la plainte et lui demande ce qu'il en pense.

- Eric Mignot répond aussitôt qu'il n'est pas étonné, que son ex-compagne cherche seulement à lui nuire....

Et il continue :

« ... les rapports entre Sophie et moi sont très tendus et ceci de façon cyclique.

S'il faut préciser les choses, je dois dire que sa famille, je parle de sa mère Brigitte et Jack, sont à considérer comme une véritable secte. Il s'agit d'un véritable clan, qui supporte toutes les décisions de Sophie et pour lesquelles je suis continuellement mis en porte-à-faux.

- Pour la garde des enfants je subis toujours des pressions, Sophie m'empêchant régulièrement d'avoir les enfants comme prévu.

- J'ai dû contacter la gendarmerie à plusieurs reprises. J'ai toujours refusé de déposer plainte mais demandais aux gendarmes de l'obliger à se conformer aux décisions du Juge.

- Depuis peu je précise aussi qu'elle me demande de l'argent pour une SCI que nous avons en commun pour l'achat d'une maison de 60 m².

- En fait je lui dois réellement un mois de pension alimentaire que je lui paye petit peu par petit peu, ayant actuellement des soucis d'argent.

- Concernant la SCI je ne lui dois rien. Tout ceci est prétexte à me causer des soucis. »

Pour Didier, c'est un copain depuis un an.

Je connais ce monsieur, son épouse et ses 3 enfants.

Aucun souci avec ce monsieur et même avec les autres personnes.

Question : - Quand vous avez la garde des enfants où allez-vous ?

Réponse : - Chez moi à Gassin. Sieste pour le plus petit. Ils mangent à horaires réguliers et vont au lit à des horaires convenables. Ce qui n'est pas le cas du côté de la famille de Sophie, famille bohème.

Je précise que j'ai eu beaucoup de discussions avec Sophie à ce sujet. Sophie n'est pas d'accord avec moi sur l'éducation des enfants.

J'estime que la stabilité des enfants est en jeu.

Question : - Le dernier week-end étiez-vous chez vous ?

Réponse : - Concernant les 2 derniers week-end :

- Le 1^{er} Sophie refusait de me donner les enfants. J'ai dû faire appel aux gendarmes Allemagna et une femme. Je lui devais de l'argent et elle ne voulait pas me donner les enfants. Les gendarmes m'ont conseillé d'aller les chercher avec un témoin : Didier.

J'ai eu les enfants à Font-Mourier à 15h20. Ils n'avaient pas mangé car ils étaient allés au marché de St-Tropez avec la famille.

J'ai redéposé Didier et j'ai passé le week-end à mon domicile.

Le week-end s'est bien passé et j'ai rendu les enfants le dimanche à 19 heures précises.

Le week-end suivant j'étais à Font-Mourier à 14 heures pile.

Didier était à nouveau avec moi comme témoin. Tout s'est passé normalement.

J'ai passé le week-end avec les enfants chez moi.

Dimanche après-midi, après la sieste nous sommes allés à la plage des Marines de Cogolin.

A Géant j'ai eu un problème de carte bleue. J'ai appelé Didier.

Didier est venu avec son fils Cyril. Cyril est venu à la plage avec nous pendant que Didier allait voir des amis aux Marines.

Nous sommes restés $\frac{3}{4}$ d'heure. Les enfants se sont bien amusés.

Didier nous a rejoints à 18h45 pour récupérer son fils.

Jack a récupéré les enfants et les vêtements.

Question : - Avez-vous adressé un message particulier à votre fille ?

Réponse : - J'ai dit à mes 3 enfants, comme d'habitude, s'ils ont un besoin particulier qu'ils m'appellent au téléphone. Ce qui ne se fait jamais car je n'arrive jamais à les avoir au téléphone. Sophie ne le permet pas.

Question : - Didier est venu chez vous ou vous chez lui ?

Réponse : - Juste pour ramener Didier le samedi lorsque j'ai récupéré les enfants ; 5 minutes pour discuter. Sa femme était là.

Question : - Lors de ce week-end avez-vous remarqué quelque chose de particulier ?

Réponse : - J'ai remarqué en discutant avec Margaux que Sophie ne s'occupait pas de ses devoirs. C'est la réponse que Margaux m'a faite alors que je m'occupais d'elle, de quelques devoirs justement.

Je n'ai pas accès pratiquement à la scolarité de ma fille et j'ai déjà fait la remarque à Sophie qui n'a pas donné suite.

Pour ma part, les accusations de Sophie ne sont absolument pas fondées. Je ne pensais pas qu'elle en arriverait là ! Je la connaissais capable de bien des tracasseries mais pas d'accusations graves de ce genre !

Question : - Didier a-t-il à un moment donné été seul avec les enfants ?

Réponse : - Jamais ! Si c'était le cas je vous le dirais, ceci dans l'intérêt des enfants.

Question : - Vos 2 fils ont-ils eu un changement de comportement ?

Réponse : - Non, rien.

Question : - Avez-vous des précisions à apporter quant à cette affaire ?

Réponse : - Je veux préciser au magistrat que Sophie est soutenue par sa mère et Jack, ceci de façon extrême et anormale.

- Elle pourrait « tuer » une personne, elle serait tout de même dans son droit !

Question : - Comment expliquez-vous le signalement par Sophie ?

Réponse : - Pour me nuire, et qu'elle sent que par son comportement un jour ou l'autre la garde des enfants lui sera retirée.

Un jour je lui ai même déclaré qu'un jour parce qu'on ne pouvait pas communiquer, tout se réglerait devant la Justice.

J'ai pris depuis peu un avocat pour me conseiller.

Je ne sais pas si Sophie en a connaissance.

St-Tropez le 17/10/2007 à 11h30
